



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Frühjahrssession 2023 • Achte Sitzung • 09.03.23 • 08h15 • 22.3702
Conseil des Etats • Session de printemps 2023 • Huitième séance • 09.03.23 • 08h15 • 22.3702



22.3702

Motion Jauslin Matthias Samuel.

Energiezukunft durch sichere Nutzung des Untergrunds zur Speicherung

Motion Jauslin Matthias Samuel.

Avenir énergétique. Exploiter le potentiel de stockage du sous-sol

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 30.09.22

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 09.03.23

Präsidentin (Häberli-Koller Brigitte, Präsidentin): Ich begrüsse für die Geschäfte des heutigen Vormittages ganz herzlich Herrn Bundesrat Rösti. Er ist das erste Mal bei uns im Rat. Sie haben einen schriftlichen Bericht der Kommission erhalten. Die Kommission und der Bundesrat beantragen die Annahme der Motion. Anstelle von Frau Thorens Goumaz erstattet Frau Mazzone Bericht.

Mazzone Lisa (G, GE), pour la commission: L'objectif de cette motion est d'exploiter au mieux le potentiel du sous-sol en matière de géothermie, qu'il s'agisse de stockage saisonnier ou de production de chaleur. Cette motion a été acceptée au Conseil national en septembre de l'année dernière et, à l'unanimité de notre commission, le 12 janvier dernier.

La géothermie fait partie des solutions qui nous permettront de répondre à l'urgence climatique dans la gestion de la chaleur sans énergie fossile. L'avantage des eaux souterraines profondes qui ne se prêtent pas à l'approvisionnement en eau potable est qu'elles offrent la possibilité de constituer des réserves de chaleur géothermique ainsi stockée. Ce potentiel peut être utilisé pour refroidir des bâtiments en été et les chauffer en hiver grâce à la chaleur accumulée.

Aujourd'hui, lorsque l'on préleve de la chaleur, la température de l'eau souterraine ne peut être modifiée de plus de trois degrés, et c'est ce point, notamment, qui est visé par la motion. Il faut toutefois préciser qu'il ne s'agit pas d'assouplir les dispositions qui protègent les eaux souterraines servant à nous approvisionner en eau potable. La température joue en effet un rôle dans le développement de bactéries qui peuvent être problématiques pour l'eau potable. Autrement dit, il s'agit de ne pas déshabiller Pierre pour habiller Paul. Pour les eaux souterraines très profondes, les possibilités sont vraisemblablement plus importantes. Le problème, c'est que le sous-sol profond est mal connu. Il s'agit donc, dans un premier temps, de développer et d'acquérir les connaissances nécessaires pour permettre d'assurer qu'une modification de l'ordre de ce qui est visé par cette motion n'ait pas d'effet négatif sur l'approvisionnement en eau potable. Les écosystèmes ne doivent pas être affectés par la modification de la température.

Notre unanimité n'est donc pas un blanc-seing, mais une reconnaissance importante du potentiel de la géothermie pour décarboner la gestion de la chaleur. De fait, il s'agit d'une invitation à approfondir la compréhension des possibilités et des conséquences qui en découlent avant de présenter un projet.

Je vous remercie de suivre votre commission et d'accepter cette motion.

Rösti Albert, Bundesrat: Ich glaube, ich muss hierzu nicht viel sagen, weil das Anliegen unbestritten ist. Ich kann einfach die Einschränkung bestätigen, die die Frau Kommissionsvizepräsidentin bereits genannt hat. Wir würden nach Annahme dieser Motion sicher zuerst prüfen, ob es wirklich keine Konflikte mit dem Trinkwasserschutz gibt, bevor dann eine konkrete Umsetzung an die Hand genommen würde. Ich glaube, das ist im Interesse aller. Aber im Interesse der Deckung der Energiespitzen im Winter sind wir dankbar, wenn Sie diese Motion annehmen.

Gleichzeitig möchte ich meine Freude kundtun, dass ich hier zum ersten Mal mit Ihnen debattieren darf. Ich freue mich auf eine enge und sicher zuweilen auch konstruktiv-kritische Zusammenarbeit.



AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Ständerat • Frühjahrssession 2023 • Achte Sitzung • 09.03.23 • 08h15 • 22.3702
Conseil des Etats • Session de printemps 2023 • Huitième séance • 09.03.23 • 08h15 • 22.3702



Angenommen – Adopté